CANDIDATS.

POUR GREFFIER,

Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
W. A. HOTT.
AUFRED ROUSSEAU.
J. O. PIERSON.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HORATIO DAVIS.
J. G. A. HOTT.
M. WILLARD.
SAMPSON BLOSSMAN.
JOHN M. HALSEY.
ADELIN DREUX.
A. D. DORIOCOURT.
M. CARUTHERS.
THOMAS C. POOLE.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HENRY PETCHAUD,
WILLIAM P. BEDLOCK.
AUGUSTE DOUCE.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
RIVIÈRE GARDÈRE,
J. B. FORRESTER MAXENT.
A. E. BIENVENU,
PIERRE M. BERTIN,
MARTIN DURALDE,
ARMAND GUYOL,
DENIS H. BRUNET,
THOMAS GILMORE.
ROSÉMOND DE ARMAS.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
JOHN WATKINS,
PROSPER LE BLANC.
CHARLES S. LEE.
L. J. COIRON.
SAM. LOVETT WALDO.

POUR JUGE-DE-PAIX:

☞ *M. l'Editeur*,—Veuillez annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat pour la place de Juge de Paix du quatrième district de la Première Municipalité.—(Ce district est compris entre les rues St. Louis et Esplanade.)

☞ MM. les Editeurs,—Veuillez annoncer que M. CHS. C. SCHELL est candidat à une des places de Juge-de-Paix de la première Municipalité.

☞ *M. l'Editeur*,—Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, est candidat pour la place de juge-de-paix de la Seconde Municipalité.

☞ *M. l'Editeur*—Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de JUGE DE PAIX, dans la première municipalité.

☞ MM. les Editeurs—Veuillez annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à une des places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

☞ *MM. les Editeurs*,—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

Mr. L'EDITEUR,
☞ Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par
SES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT, comme candidat à la place de juge de paix, dans la Première Municipalité.

☞ *MM. les Editeurs de l'Abeille*,—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU, avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra le vote unanime de
TOUS SES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. F. M. GUYOL, somme candidat à la place de juge de paix dans la première municipalité
PLUSIEURS AVOCATS.

Bureau des Naissances et Décès,
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans, j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée:

ACTE, APPROUVÉ LE 5 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orleans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conforme ment à la troisième section de l'acte dont celui-ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section; sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lorsque sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
10 avril F. M. CROZAT.

J. S. DE PALOS,
Professeur de Langues Modernes, auteur d'une Méthode Pratique pour enseigner
L'ANGLAIS ET L'ESPAGNOL.

SES cours ont toujours été couronnés de succès, et les personnes qui ont déjà étudié l'ANGLAIS et l'ESPAGNOL et qui ont fait peu de progrès dans la connaissance de ces langues, en feront de rapides par la méthode de M. PALOS.

CONDITIONS PAR MOIS.—Dans la classe, leçons trois fois par semaine, $6 chaque.—Leçons particulières, trois fois par semaine, $12, payables d'avance. S'adresser No 14, rue de la Bourse des Marchands, (Exchange Place) près du bureau de la poste, entre les rues Douane et Canal; depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et depuis 5 heures du soir jusqu'à 8 heures. 13 fev.

RÉSINE et Charbon—300 barils résine et 5000 barils charbon de Pittsburg, en débarquement et à vendre par ROBERT MURPHY,
21 av 62 Vieille Levée.

WHISKEY—50 barils whiskey vieux, à vendre par
29 avril B. LONGIS, 116 rue Royale

FERRONNERIE pour baisses—Serrures françaises et accessoires, pentures, crochets et pentures, crochets et jalons, loquets à ressorts et autres; targettes carrées, rondes et plates; vis en bois; fournitures pour contrevents, clous, &c., en magasin et à vendre par W. A. RYAN,
29 avril 48 Chartres

ARTICLES de pêche—Hameçons de toute qualité, fil gues en soie, coton, lin et pitre, bouchons, vers un soie, cales, perches &c. en magasin et à vendre par
29 av W. A. RYAN. 48 Chartres

OUTILS de charpentiers—Egoines, scies à raser et à tenon; vilebrequins de Baldwin, ciseaux à mortaiser, gouges, compas, vilebrequins et mèches, pieds-de-roi, Virolles, limes, rapes, spoke-chevre, vrilles, tenailles, marteaux, casse-têtes pour poser les bardeaux &c. en magasin et à vendre par W. A. RYAN,
24 av 48 Chartres

A VENDRE par les soussignés:
250 colis sucre raffiné de Boston, en pains, morceaux et en poudre;
25,000 sacs en pitres, de deux boisseaux et demi;
1,000 colis thé noir, impérial et poudre à canon;
1,000 barils maquereaux;
450 caisses excellent blanc de baleine, New Bedford.
70 surons Indigo, 100 caisses savon steamboat;
750 barils clous de Boston;
50 barriques riz de la Caroline;
31 mars NORCROSS & FOSDICK. 40 Gravier

DIVERS—3000 galons huile de blanc de baleine d'hiver épurée; 2000 do huile de baleine; 20 do épurée; 70 barils huile des Tanneurs; 600 caisses blanc de baleine New Bedford et Boston; 300 caisses chandelles de composition; 100 do de l'Etoile; 300 caisses savon extra No. 1; 50 boites thé, Pouchong; 1000 barillets clous assortis; 600 barillets blanc de plomb No. 1, et extra et pur; 50 do peinture noire anglaise, à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co,
19 mars 12, Vieille Levée.

FARINE—1000 barils à bord d'un chaland, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
21 avril 79, Tchoupitoulas

TOILE D'EMBALLAGE, &c.—[illegible]

CONSERVES de la Havane, &c.—[illegible] caisses de conserves [illegible] en débarquement du [illegible] et à vendre [illegible]
3 caisses ananas; 3 dito citrons;
1 dito fraises; 2 dito [illegible];
1 dito mangos; 1 dito oranges;
1 dito gelée goyaves; 1 dito gelée corosols.
A vendre par
17 avril J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée

GELÉE et Pâte de Goyave—10 barils de 50 douzaines demi boites, importés par le P. Soulé, et à vendre par J. F. BERCIER & Co,
17 av 54 Vieille Levée

SAUCISSONS DE LYON—3 barils en débarquement du navire Francis Depau, et à vendre par
17 av NUMA LACOSTE, 103 Royale

DAME-JEANNES—500 de 5 gallons et 100 de 3 gallons en débarquement du navire Francis Depau et à vendre par NUMA LACOSTE,
17 av 103, Royale

SARDINES, PETITS POIS—25 caisses sardines à l'huile en boites et demi boites, 5 caisses petits pois, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
17 mars—15 90 rue de la Douane

DIVERS—Récemment reçu par le navire Edouard et à vendre à des termes raisonnables—300 paniers huile d'olive, par 12 bouteilles de 22 onces; 200 dito anisette; 50 caisses fruits à l'eau de vie, en jarres; 60 dito en flacons; 50 dito kirsh; 50 dito absinthe de la marque réputée de Dubied père et fils; 55 dito cerises à l'eau de vie.
14 av REYNAUD, CUCULLU & Co.

TABAC à Chiquer—53 caisses de bonne qualité, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
13 av 92, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils des meilleures marques des Illinois, à vendre par J E WOODRUFF,
20 av 60 Camp

GRAISSE—100 barils première qualité, à vendre par
20 av J E WOODRUFF, 60 Camp

BŒUF—300 barils Mess, Prime et Prime B, à l'inspection et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par J E WOODRUFF,
20 av 60 Camp

PORC—300 barils, Mess, Mess M O et Prime, à l'inspection, à vendre par J E WOODRUFF,
20 av 60 Camp

RAISINS—100 caisses MR bien conservés à vendre en débarquement du brick Pablo à vendre par
8 av J F BERCIER & Co, 54 V Levée

PORC—100 barils prime, M. O. &c, à vendre par
23 av BUDDECKE, WOODS & Co,
92, Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Lubeck, venant de Bordeaux:
25 caisses prunes en jarres,
22 do fruits au jus.
12 barriques vin vieux article supérieur.
50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
4 avrils RAYMOND CAHUZAC,
34 Vieille Levée

A VENDRE en débarquement de la barque Lubeck, de Bordeaux:
56 bques vin rouge.
100 bls vin blanc.
11 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque, par
POUGET, FILS,
13av 147 Royale, entre St Louis et Toulouse.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—MAI 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	Faivre, Docteur
Aufroy,	I & J.
Avinene Ferdinand,	Isabelle, Jean Baptiste,
B	Jannin, Claude, François
Baudroux de Maille,	L
Boillon, Alexandre	Lanier, Auguste
Heros frères	M
Badaire Hte. Félicien,	Michel, Jacques
Barthe Louis Jh.	P
Bouget, les frères	Perroux, Louis Ernest
C	Pétivile, Léonce,
Cabiane, Michel	Peiffer (Mme née Beauchet)
Cantegril, Pierre	Penne, Jn Baptiste,
Caillet, Antoine,	Q
Calmel, Baptiste,	Quairez, Charles
Cyrille, Laurent.	T
F	Tremblay, Chles Edouard.
Félix Vincent.	Tetard, Remi.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
9 avril

INDIGO—59 paquets Manille, Carracas, &c. en caisses, surons et barillets, à vendre par
27 av ROBERTS & HALL, 75 Magasins

HUILE à Tanneurs, à vendre par
28 av RICKER & PEARSON, 62, Camp

BLANC DE PLOMB No. 1, de Philadelphie, en magasin et à vendre par
28 av RICKER & PEARSON, 62 Camp

FOIN de l'Ouest, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
28 av RICKER & PEARSON, 62 Camp

Nouveautés de Paris,

LE soussigne a l'honneur d'informer tres respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de: mousseline panama, haute nouveauté, baizarine, jaconat tranfais, partie de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de châles et écharpes de toute description, barège vert, noir et blanc.

Parmi ses envois, a été jointe par erreur, une partie de soierie pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendues au-dessous du prix coûtant. Aussi: poult de soie noir, moiré, grande largeur, à $2 la yarde, florence uni, de toute couleur (Zerise excepte) à 50 cents.

Bas et gants de fil d'Ecosse, dito en soie, mouchoirs de batiste fil, unis et brodés, do à plis, écharpes dentelle blanche pour mariée, châle dentelle noire, etc. etc. Ce qui, joint aux précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus joli varié qu'il y ait en ville.

Le soussigné ose espérer la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises ont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la grande fraicheur.
27 mars R D FANIS, 146 rue Royale

Dr. E. COMMUNY, CHIRURGIEN DENTISTE

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien le continuer à son successeur, qui le mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 220, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 dec

DR. BLANCHARD.

EX-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses, Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

RÉCEMMENT INVENTÉ POUR ORIFIER LES DENTS.

Or gauffré sans aucun aliage, plus malléables, et plus parfaits que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour renfermir les gencives et consolider les dents, vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.

A son cabinet, rue Royale 166, entre St. Louis et Conti tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, les dimanches exceptés. Prix modérés. 2 mars

AMUSEMENS.

THÉÂTRE AMÉRICAIN.

Avant dernière soirée de la troupe de l'Opéra Italien,
ET BÉNÉFICE DE LA SIGNORA CERATEUIL.

LA NORMA,

Grand opéra en trois actes, paroles de Romani, musique de Bellini.

Entre le premier et le second acte, tous les membres de la compagnie chanteront la grande prière de Moïse en Egypte, par Rossini, "dal tuo Stellato Soglio."
☞ Pour plus de détails, voir les affiches.

DROGUES ET MÉDICAMENS à vendre par le soussigné:
100 livres Cantharides fraîches;
20 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre raffiné;
20 onces Sulfate de morphine;
20 do Acétate do;
2000 Têtes de pavots, grosses;
200 livres Douce amère coupée;
100 do Racine de guimauve, belle.
P. CURACUS,
10 av Encoignure Condé et St. Philippe

PIPES Allemandes—100 paniers, pour clore une facture, à vendre par
23 av NORTH & BROTHERS.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hindoo, venant du Havre:
50 boites Champignons au naturel;
100 demi boites do do;
50 boites Cèpes à l'huile; 100 demi do do;
127 boites, demi et quarts dito Pâtés truffés;
170 do et demi dito Truffes du Périgord;
950 boites, demi et quarts de boites Sardines à l'huile;
10 caisses Fruits au jus.
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

WHISKEY—200 barils vieux whiskey, différentes qualités, à vendre en magasin, par
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Mozart, de Marseille, 16 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
13 av 17 et 19, St Louis

FROMAGES de Hollande—Quelques douzaines, venant de débarquer et à vendre par
LOREILHE & Co,
23 avril Encoig. Royale et Douane

SAUCISSONS de Lyon de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co,
23 av encoignure Royale et Douane

TRUFFES du Périgord, garanties noires, et toutes de première qualité, à vendre par
LOREILHE & Co,
23 avril encoignure Royale et Douane

FRUITS au Jus—Quelques caisses, à vendre par
LOREILHE & Co,
23av encoignure Royale et Douane

OLIVES d'Espagne—En barillets, venant de débarquer et à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

SARDINES à l'huile—3000 boites et demi boites de la marque bien connue de J Peneau, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

RAISINS verts de Malaga—Quelques barillets garantis en bon ordre, à vendre par LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

ABRICOTS et prunes à l'eau de vie—40 caisses à vendre par LOREILHE & Co
23 av encoignure Royale et Douane

RASPAIL—Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 2 volumes grand in 8o, en vente chez
VICTOR HEBERT,
22 avril 149, Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Claiborne, venant du Havre:
54 caisses Absinthe Suisse, de la marque E. Pernod.
DUDOUYT & TEULADE,
18 av 13, rue Toulouse

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Floridian de Bordeaux:
68 barriques vin rouge diverses marques,
27 demi barriques do do
27 av F & J LACOSTE, 105 Royale

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure;
32 do do Leoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Medoc; 130 do do Ste Estephe, St Julien, Montferrand, &c.;
15 demi do do Pauillac, Medoc et St Emilion;
25 bls vin blanc Bordeaux, Sauterne, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St Louis.

MIEL d'abeille, 6 bls 1re qualité, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7mai 11 & 15, St Louis.

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D.H. HOLMES.

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse.
200 paniers huile fraîche en bouteilles et demi bouteilles, Plagnol.
100 caisses salaisons, capres, olives, cornichons et anchois.
35 caisses savon de Marseille.
65 caisses vermicelli et macaroni, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 et 15 St. Louis

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bras, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 52, Bienville

SEL de Liverpool gros et fin, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 52 Bienville

MOUCHOIRS DE BATISTE—200 douzaines de mouchoirs de batiste français, nouvellement reçus.
Aussi—50 pièces de Batiste d'une qualité supérieure, reçues directement de Combray, à vendre chez
L. H. RICHARD,
14 mai 36 rue de la Douane

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Conti, No. 25. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EXPÉDITEURS ET NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 51, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

LEONARD STURTEVANT & Co.—MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, ET EXPEDITEURS, *Vendent en gros de l'huile de baleine, de sperme et de lin* Savon, Chandelles, Thés, Blanc de baleine, Peinture noir &c. &c.—No. 12, rue de la Vieille Levée. 30 av r

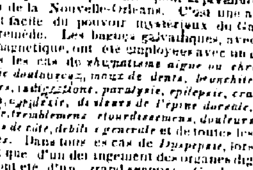

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNÉTIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertigo, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, neuralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous les cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessins très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques

Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.

Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont [illegible]

MARCHANDISES

AU MAGASIN FASHIONABLE,
RUE DE CHARTRES, No. 125.

LES soussignés reçoivent par les navires Queen Victoria et Leonidas, du Havre, leur assortiment de marchandises de printemps et d'été, leur associé, Constant, maintenant à Paris, a porté les plus grand soins au choix des NOUVEAUTÉS les plus récentes. L'attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:

POUR HABITS.
Drap réduit noir, bronze, bleu, cap-de-Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs;
Mérinos de toutes les nuances;

POUR PANTALONS.
Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode;
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.

POUR GILETS.
Bazin anglais, blanc extra fin; Bazin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemirés de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée; nouveau genre;
Foulards vrai rare, dessins nouveaux;
Caleçons de toile à corsets;
Gants de soie de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.
12 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

No. 58, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci-après:
Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Bazin piqué, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets;
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites,
Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour levites,
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises et cols de chemises,
Cravates en mousseline, françaises,
Bretelles françaises, en soie élastique.
Tapis de billard &c. &c.
Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionnent, sur demande, dans les dernier genre de Paris.
25 mars L. A. & W. BARBARIN.

A VENDRE au débarquement du navire Floridian, avant droit au drawback:
2 demi et 6 quarts pipes Eau de vie de Cognac de 4me preuve, de Pinet, Castillon & Co;
2 demi et 16 quarts pipes Eau de vie de Cognac, de 2me preuve, très vieille et supérieure, de Pinet, Castillon & Co;
32 barriques Vin rouge de Graves;
200 caisses do Leoville, d'Alfred Morton;
50 caisses Absinthe Suisse;
25 do Kirsch de la Forêt Noire;
10 do Curaçao d'Amsterdam;
30 do Liqueurs superfines assorties;
25 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Prunes sèches; 25 dito Fruits à l'eau de vie;
20 do Cerises à l'eau de vie;
10 do Fruits dans leur jus; 20 do Fruits au vinaigre;
12 douzaines Moutarde de Maille;
500 boites Sardines; 500 demi dito dito, à vendre par
JORDY & BRAZIER,
27 avril No. 10, rue Conti.

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs materiaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS
En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpaca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c.

PANTALONS
En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, entoile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.

GILETS.
En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, chalie à petits dessins; ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de régo, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem guingham et calicot, chemises de percal et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.
☞ Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
18 mars ALFRED MUNROE, 34, Magasins

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Stratford, capitaine Robson, venant de Bordeaux:
40 barriques Vin rouge St. E milion,
12 do do St Julien Medoc
8 do do Chat eau Margaux
4 do do Chat eau Lafitte
4 do do Cha teau Leoville
27 demi bques. do St Emilion,
9 do do St Julien Medoc
9 do do Cha teau Margaux
9 do do Cha teau Leoville
27 do Vin blanc Sauterne
27 do do Barsac
27 do do Haut Sauterne
26 do do Haut Barsac
200 caisses par 12 bouteilles vin rouge St Julien Medoc;
51 do 24 1/2 do do
1 tierçons Vinaigre de vin blanc.
85 caisses Absinthe de Vernon & Leccurre
65 caisses Cerises de Chavret & Clément, 50 do Liqueurs fines, surfines et superfines. 12 do curaçao, grand et petit modèle, 10 do Kirch uwassen, 30 do Fruits à l'eau de vie; 3 do Anisette superfine, 21 do Sardines à l'huile de Cannes, 2 do petits Pois au beurre, 3 do capres à l'huile en boites, 25 et demi boites, 1 do cerises, 1 do Bouteilles, 1 do étiquettes St Julien Medoc 1840, 100 paquets de bouchons, les Gaughier, 50 do de 100 lbs. des vins, 300 rames de 12 bouteilles vides, 150 milliers Bouchons longs et demi longs, 1 demi pipe vieux Eau de vie de Cognac 3 barriques contenant des poids de vins.
24 mars NUMA LACOSTE,
103 rue Royale

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.
C. VAL E Jr.
No. 13, RUE DE CHARTRES.

VIENT de recevoir par les derniers navires, un grand et complet assortiment de marchandises de PRINTEMPS, aux quelles il invite l'attention particulière des Marchands de cette ville et de la campagne.
Son assortiment consiste en partie des articles suivants:
Jaconat et Organdis français,
Barège nouveau genre, Balzorines, Gingas.
Robes brodées pour bal, en Tarlatane et Mousseline suisse.
Soieries et Satins pour robes, pour Chapeaux et Florence en couleur.
Gros de suisse noir et couleur, bleu, soie Florence.
Toiles d'Irlande, toile à drapes, nappes et serviettes damassées.
RUBANS POUR CHAPEAUX ET BONNETS, TAFFETAS ET SATIN, un assortiment complet,
Crêpe et crêpe lissé noir et couleur.
Barège vert, et rubans de différents genres.
BOMBAZINES ET ALPACA.
Aussi un grand assortiment de MARCHANDISES BLANCHES, DENTELLES, TOILES, BRODERIES &c &c., ainsi qu'un complet assortiment d'articles pour Modistes, Chapeaux en Paille de tout genre.
Fleurs artificielles. TRANSPARENTS ET ANGLAISES.
Tient aussi constamment à vendre, GANTS ET MITAINES de toute espèce, et qualité,
Bas de laine, fil, soie, coton et soie
Jupons blanc, rayé et façonné,
SAMALES ET CRAVATTES fantaisie, et une grande variété de mouchoirs, teint-lois ce genre.
C. V. Jr. recevra par chaque navires, de nouvelles marchandises de saison à diverses aux ETATS DE NEW-YORK

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a été nommé à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des plombiers et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux qui offrent de gratides facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, dont des sources même ou des puits. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira, si ose plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, BENNETT & DIX,
24 oct —1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
95 caisses liqueurs assorties fines, surfines et superfines, avec capsules et belles étiquettes.
94 caisses fruits à l'eau de vie, prunes et abricots.
25 do raisins de Malaga, à l'eau de vie.
12 barils de 30 mille chaque, bouchons pointus surfins.
6 do de 30 dito do do
1 do de 15 do do communs.
4 barils vin blanc Sauterne, 19 do do Barsac.
14 caisses pruneaux en boites transparentes et pots ans
50 do cerises à l'eau de vie rouges, à vendre par

INSTITUTIONS.

ÉDUCATION A NEW-YORK.
INSTITUTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE
DU REVEREND F. L. HAWKS. HUDDART,
Rue Quatorzième, entre la place de l'Université et la Cinquième Avenue.

LES bâtimens qui composent cet établissement ont été construits pour l'objet spécial auquel ils sont consacrés, sur des plans soigneusement étudiés, et soit qu'on les examine sous le rapport de l'étendue, des arrangemens pris pour faire régner l'ordre et la régularité, soit qu'on y cherche le bien-être matériel des élèves, on reconnaîtra que chacun de ces objets a été consulté à son tour, et que le bel établissement qui en est résulté, n'a point à redouter la concurrence d'aucune autre institution du même genre dans cette ville.

Cette institution s'étend sur une façade de soixante quinze pieds à la rue Quatorzième, sur cinquante six pieds de profondeur; l'édifice est à cinq étages, tous pourvus de l'eau du Croton, et qui conduit à vis qui pourvoit servir en cas d'incendie. Ses sorties sont nombreuses. Les dortoirs se composent de trente-deux chambres séparées, bien aérées, proprement meublées, capables de tenir deux lits, quelques unes très, des bains froids, chauds et des douches sont constamment prêts; enfin on a cherché à réunir tout ce qui peut conserver la santé, et servir à l'éducation des jeunes gens, sans abandonner la surveillance et les garanties que doit offrir une institution bien organisée, au fond de la cour des récréations, sur la rue Treizième, une vaste salle, de soixante quinze pieds sur trente, a été pourvue de tout l'appareil nécessaire à un gymnase de première classe; cette salle peut aussi servir aux récréations pendant le mauvais temps et aux réunions pour les exercices de déclamation et le lectures.

Le département des études est construit de manière à concentrer toutes les classes sous la surveillance du proviseur, qui, de son poste central d'observation, peut ainsi coopérer avec les divers professeurs, au maintien du bon ordre et de la discipline. Le pupitre et le siège assignés à chaque élève sont disposés de manière à ne pas gêner la croissance et le développement des forces physiques.

La situation de l'établissement est peut-être la plus favorable qu'il eût été possible de choisir, pour la santé et les facilités des communications. On y trouvera donc réunis les leçons des meilleurs professeurs du pays et les avantages de la campagne, qui remplacent l'exercice au grand air et dans le gymnase.

Pour plus amples informations, on peut s'adresser à W. Samuel J. Peters, chez qui on trouvera des circulaires très détaillées.
M. HUDDART se réfère aux personnes suivantes:
Le Rev. FRANCIS L. HAWKES,
MM. SAMUEL J. PETERS,
DANIEL LEROY,
J. B. BLACHE.
19 mai 1m—2ps.

COLLÈGE DE ST.-VINCENT,
AU CAP GIRARDEAU, ÉTAT DU MISSOURI.

CE COLLÈGE, auquel la législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississippi; il est situé à quarante milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinants appartiennent au collège, qui renferme, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

LES DIFFÉRENTES BRANCHES D'ENSEIGNEMENT se composent de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'histoire, de la rhétorique, de la poésie, de la mythologie, de la géographie, de l'usage des globes, de la tenue des livres, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie rectiligne et sphérique, de l'arpentage, de la levée des plans, de l'astronomie théorique et pratique; des langues française, espagnole, allemande, italienne, latine et grecque; de la philosophie morale et naturelle, de la botanique et de la chimie, de la musique et du dessin.

Le Collège de St. Vincent possède un cabinet de physique. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacun de ces langues est l'idiome maternel.

L'année scholaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet; c'est à cette dernière époque que l'examen annuel a lieu, que les prix sont distribués et les degrés conférés.

Le prix pour la pension, le logement, l'enseignement, le blanchissage et les soins de médecin est de $150 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On exigera une somme $10 en sus pour l'enseignement des langues espagnole, allemande ou italienne, et autant pour l'étude de la physique et de la chimie, afin de remplacer les instrumens brisés ou hors de service. On devra aussi payer une somme de $8 par an pour fourniture de lit et de matelas. La musique ou le dessin coûteront $25 par an.

Les parens qui désireront que le collège fournisse des vêtemens à leurs enfans, devront déposer à cet effet une somme suffisante entre les mains du trésorier.

Les parens et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin contenant l'état de santé et les progrès de leurs enfans ou de leurs pupilles.

Les élèves qui résident en pays étranger, voudront bien nommer un agent responsable à la Nouvelle Orléans ou à St. Louis.

N. B. Pour plus amples informations, s'adresser au Rev. P. Chandy, agent du collège et actuellement résidant à l'Evêché. Le 25 mai, il partira pour le Collège et se chargera des enfans que les parents désireraient y envoyer. 16 mai—9

ORLEANS HIGH SCHOOL.
LYCÉE D'ORLÉANS.

UN enseignement solide et régulier, un élan nouveau imprimé à l'étude des langues anciennes, l'attention scrupuleuse des directeurs à ne n'adjoindre que des hommes voués par état à l'enseignement, sa prépondérance légitime acquise à la langue anglaise, ont mérité au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions du Sud de l'Union.

L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.

Toutes les branches, excepté la langue française, s'enseignent généralement en anglais.

Les cours de latin, de grec, d'anglais, de français, d'espagnol et des mathématiques se font tous les jours.

Le corps enseignant se compose des directeurs MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints auxquels la confiance publique est depuis long-temps acquise.

Hors des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux préfets chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans tous leurs exercices.

Jaloux de répondre aux encouragements qui ont secondé leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit et de nombreuses salles de classe convenablement disposées.

L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville. Depuis sa fondation il a été à l'abri de toute espèce de maladie.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de la part des parens, en ce qui concerne les règlemens disciplinaires.

On n'admet que les enfans qui savent déjà lire et écrire.

Les petits-internes paient,	$20 par mois.
Les demi pensionnaires,	15
Les externes, pour les classes avancées,	12
pour les classes inférieures,	9

Les statuts et règlemens du Lycée se trouvent à l'institution et chez les principaux libraires de la ville.
27 janvier

COLLÈGE DE MANDEVILLE.

LES cours réguliers de cette institution sont les langues anglaise, française, espagnole, latine et grecque, la littérature, les différentes branches des mathématiques, la philosophie naturelle et morale, la tenue des livres et les arts d'agrément qu'on enseigne sont la musique, le dessin, l'escrime et la danse.

Le nombre des professeurs est de [illegible], sans compter les préfets et les maîtres d'agrément. Tous ont acquis de l'expérience dans l'enseignement et sont zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs.

La discipline du collège, ferme sans sévérité, n'admet aucune intervention de la part des parents.

Le lac Pontchartrain sur les bords duquel le collège est situé procure aux élèves les avantages des bains et d'excellent poisson pour leur table.

Les communications mutuelles des parents et des élèves sont facilitées par les steamboats qui touchent journellement au wharf de Mandeville.

Le prix de la pension et de l'enseignement, blanchissage compris, est de $20 par mois. Quelques élèves de parens pauvres sont admis au prix de $15 par mois.

On peut se procurer les statuts du collège chez tous les libraires de la ville ou en s'adressant à M. R. J. Patey, City Bank, agent du collège. 18 mai

COLLÈGE MAÇONNIQUE.

Etabli sous le patronage de la Grande Loge du Kentucky.

CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus belles parties du Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 25 milles de Louisville, 18 de Shelbyville, 38 de Francfort et 8 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 300 habitans, et la société y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.

Le cours d'études embrasse les mathématiques, les langues anciennes et modernes, la philosophie et l'histoire naturelle. La Faculté est composée du Proviseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'études chargé du département préparatoire. La haute réputation du Proviseur, les talens des professeurs qui le secondent, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.

Les prix sont très modiques, savoir:

Département préparatoire, par année,	$12
Classes du collège par année,	20
Pension, blanchissage, &c. par semaine, de $1 50 à 1 75.	

VENTES JUDICIAIRES

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle-Orléans—No 779—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin & Henderson, et la contre Stephen Franklin & Jno. Henderson, ils solido.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente publique, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 6 juin 1846, à midi, les billets, traites, lettre de change, etc., ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. 100 actions du fonds capital de la Compagnie de Banque et du Canal de la Nouvelle-Orleans, au nom de Mme Franklin.

L'acquéreur devra en accepter le transfert sujet à l'engagement pris envers la dite Banque, de payer la somme de $2,500 le 19 avril 1840, avec les intérêts qui auront accrus.

2o. Aussi, 10 actions du fonds capital de la dite Banque.

3o. Deux billets souscrits par Thomas Bowman, à son ordre, datés du 20 avril 1840, chacun de la somme de $100, et payables l'un le 1er janvier 1840 et l'autre à douze mois de date.

4o. Un billet souscrit par P. Bernard, à l'ordre de et endossé par George Cooper, de la somme de $119, date de la paroisse Ste. Marie, du 10 mai 1843 et payable en tout décembre 1843, portant intérêt à raison de dix pour cent l'an de sa date jusqu'à paiement.

5o. Deux billets souscrit par R. L. Stanton, datés Woodville, du 1er mars 1842, chacun de la somme de $333 33, à l'ordre de H. D. Kellogg, et payables à 2 ans de date; sur un de ces billets il y a un crédit de $100 en un billet de Robert McCaysland, et aussi $50.

6o. Un billet souscrit par Fleming A. Crass, de la somme de $914, daté Whitesand, Miss. du 1er novembre 1844, payable au major Newton ou à son ordre le 1er avril 1845: au dos de ce billet est un reçu de $500 de M. D. Cooper & Co.

7o. Un billet souscrit par H H Parker, de la somme de $303 75, à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Nouvelle-Orléans, du 20 Novembre 1841, payable à quarante jours de date, au comptoir de ces derniers; crédit sur le dos de ce billet de $48.

8o. Un billet souscrit par Robert H. McNair, de la somme de $691, 05, à l'ordre de et endossé par Taylor, Gardiner & Co, daté Nouvelle Orléans, du 7 mai 1842, et payable le 15 juillet de la même année.

9o. Un billet souscrit par J T Yarrington, de la somme de $293. 14, daté Nouvelle Orleans, du 29 Décembre 1840, à l'ordre de et endossé par Franklin & Henderson, et payable à 60 jours de date.

10. Un billet souscrit par A T Bowie, de la somme de $460. 14, à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Nouvelle-Orléans, du 6 Février 1841, et payable le 1er Janvier 1842, avec un crédit de $200.

11. Un billet souscrit par Daniel C Lewis, de $15. 82, à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Woodville, du 1er Decembre 1845, et payable à un jour de date, avec intérêt à 8 pour cent l'an.

12. Un billet souscrit par B F Canfield, de la somme de $300, payable sur demande à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Nouvelle Orléans, du 25 juillet 1842.

13. Un billet souscrit par John M. Bell, portant hypothèque, de la somme de $1,875, datée Nouvelle Orléans, du 23 Mai 1845, à son ordre et endossé par lui-même, payable le 1er Décembre 1845, paraphé *ne varietur*, par Wm. Y. Lewis, notaire public, en conformité d'un acte à son rapport daté du 24 Mai 1845, sur le dos duquel billet est un crédit de $1,300.

14. Une traite souscrite par H H Walls, de la somme de $141, sur et acceptée par Black & Mure, datée Mississipi, du 4 Janvier 1845, en faveur de James Hill ou ordre, payable le 1er Mars 1845, endossée "pour Jas. Hill, Franklin & Henderson, pour Walton; Franklin & Henderson pr. Walton.

15. Une traite souscrite par P F Keany, de la somme de $159. 93, sur et acceptée par Black & Mure, en faveur de Jas Hill ou ordre, datée Bensomond, du 4 Janvier 1845, endossée "pour Jas. Hill, Franklin & Henderson, pr. Walton, Franklin & Henderson pr. Walton.

16. Un bon de Nathaniel Bailey, de $50, pour argent prêté, en faveur de Franklin & Henderson.

17. Un bon de J Twitchell, de $200, daté Nouvelle Orleans, du 23 Décembre 1844, en faveur de Franklin & Henderson.

18. Une lettre de change tirée par Wilas W. Richardson, de la somme de $92. 93, sur Iobson & Davis, Nouvelle-Orléans, ordre Franklin & Henderson, datée Benton, du 13 Décembre 1841, et payable à trente jours de date.

19. Un certificat d'actions, No. 3,321 de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, faveur Franklin & Henderson, pour $471. 06, cts.

20. Un autre certificat No. 2,245, même Compagnie, faveur des mêmes, pour $150. 57.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS
26 mai—3en19 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de Pierre Peyroux.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

MARDI vingt sixième mai 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orleans, Etat de la Louisiane, en date du 17 decembre 1845, il sera vendu pour le compte de la succession de Pierre Peyroux, le lot de terre ci après décrit, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé, dans l'îlet marqué O, sur un plan fait par le voyer de la ville, le 15 mars 1832, déposé en l'étude L. T. Caire, notaire, et mesurant 39 pieds 10 pouces de face à la rue Ste. Anne, sur 110 pieds de profondeur.
Conditions: comptant W F C DUPLESSIS,
23 avril—3 Register des Testaments.

Le Recteur, les Marguilliers &c., de l'église du Christ vs. Andrew Hodge, jr.

COUR DE DISTRICT—No 24,890.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi 13 juin 1846, à midi.—Un certain lot de terre désigné par le No. 5, sur un plan figuratif, dressé par Bourgerol, voyer, en date du 24 Avril 1840 annexé à un acte notarié passé par devant Louis Herman, notaire public en cette ville; et que le lot de terre mesure, le lot susdit mesure vingt-un pieds trois pouces de face à la rue St Louis, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds onze pouces et quatre lignes, du côté de Bayou, cent vingt-huit pieds onze pouces et dix pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No sept. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.—Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS.
11 mai—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Henry Lockett vs. J. P. Davidson & als—No. 2,440.
Wyndel Crutches vs. J. W. Dodd & als—No. 2,528.

COUR DU SIXIÈME DISTRICT JUDICIAIRE—Paroisse des Rapides—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Cour du Sixième District Judiciaire, paroisse des Rapides, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi trente mai 1846 à midi,

L'esclave SARAH, et son enfant WILLIAM
L'esclave NANCY. Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
27 avril—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Pierre Lefevre vs. Mme Sarah N. Cook.

COUR DE PAROISSE—No. 10,941—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orleans, il sera offert en vente publique sur les lieux, rue du Canal, entre les rues Chartres et Dorsière, en cette ville, jeudi 28 mai 1846, à 10 heures du matin,

Tous les MEUBLES meublant le *Warren House*, situé rue du Canal, entre les rues Chartres et Dorsière, se composant partiellement de lits à colonnes et matelas, couvertures de lit, draps, tableaux, chaises, fauteuils, armoires, pots et cuvettes, vaisseaux, verres, assiettes, gobelets, plats, tables, tables à manger, batterie de cuisine, etc. etc., et une grande quantité de meubles trop longs à énumérer.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
[illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans

ETAT DE LA LOUISIANE
[illegible]

COUR DES PREUVES—Succession de Robert Layton.—[illegible] à la [illegible] Cour des Preuves de la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1846, [illegible] en vente publique, [illegible] la Bourse [illegible] mai 1846, à midi, les propriétés ci-après, appartenant à la succession de Robert Layton décédé:

La résidence du défunt, située à l'angle des rues Poydras et Hevia, formant l'encoignure [illegible] par la propriété de Samuel J. Peters, et de l'autre par la propriété de Mme McMaster, et étant le lot No. 5 sur le plan de C. I. Zangler, en date du 10 décembre 1833, déposé en l'étude de Jules Mossy, lequel lot mesure 44 pieds un pouce de face à la rue Carondelet, 154 pieds du côté du lot No. 5, et 114 pieds de l'autre côté, ainsi que ce qu'il atteint un point où il s'écarte sur une ligne à angle de 5 de 25 pieds 10 pouces sur une autre profondeur de 45 pieds 10 pouces sur la profondeur de la ligne du fond, qui mesure 46 pieds 11 pouces.

Les bâtisses sont à trois étages, et ont été construites avec le plus grand soin et à grands frais. Il y a des écuries, remises et magasins pour déposer le bois. Le tout est en bon ordre, et sous le rapport de l'agrément et la commodité, cette maison ne le cède probablement à aucune autre en ville.

Aussi—**Les Propriétés de Valeur** ci-après désignées, situées en la ville de Lafayette à savoir:

QUATRE LOTS DE BATTURE désignés sous les Nos 4, 5, 11 et 15, sur un plan général fait par Hugh Grant, voyer de la ville, en date du 2 février 1841.

Le lot No. 4, mesure 30 pieds 7 lignes de face au chemin Public, entre les rues Soraparu et Première, sur 86 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 5; 87 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 3, et 29 pieds 1 pouce et 7 lignes de large face à la Levée.

Le lot No. 5, mesure 30 pieds et 7 lignes de face au chemin Public, entre les rues Soraparu et Première, sur 86 pieds un pouce et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot

M. MARCHAL, 57, rue de Chartres, vient de recevoir par le Claiborne, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix:
2 caisses merinos noir, Paturle Lupin,
3 do coutil assortis,
25 douz. chapeaux, paille d'Italie,
150 paltots d'été, coutil et mérinos,
500 pantalons d'été do do,
25 douz. mouchoirs batiste unis,
50 pièces foulards,
75 douz. chemises différentes qualités devant en fil [illegible]
20 mai

EN débarquement du navire Florian, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge,
22 caisses abricots à l'eau de vie,
20 do prunes do
5 boucauts fil à voile,
5 caisses peinture verte, à vendre par
24 avril DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE par les soussignés—250 caisses et barils sucre en poudre, écrasé et en morceaux; 2500 sacs en paire de 2 1/2 boisseaux; 200 sacs café de Java. 50 barriques riz de la Caroline; 20 surons indigo supérieur; 750 barillets clous de Boston, 400 caisses blanc de baleine de New Bedford, 200 caisses savon, 1500 paquets thé impérial et poudre à canon, 300 barils maquereaux No. 3 du Nord, 200 barils maquereaux No. 1; 100 caisses chocolat; 2000 tambours figues. NORCROSS & FOSDICK,
7 av 40 Gravier.

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualités, contenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur, en castor à la mode, en soie, feutre et de chasse. Aussi un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R G HOBBS,
1 mai 12, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—2500 caisses bottes, souliers et brodequins en assortiment complet et convenable à la saison, à vendre par R G HOBBS,
11 av 12, Douane.

OIGNONS—300 [illegible] immédiatement. S'adresser à JOHN BELLOW, jnr.
11 mai Encoignure Conti et Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—3500 bouteilles vides en paniers de 1 et 2 en magasin et à vendre par
11 mai CHS DUFOUR, 11 Conti

TABAC de Cuba—200 balles, capes et tripes, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co,
11 mai 20 St Louis

MORUE—[illegible] à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St Louis

HUILE 400 paniers [illegible] d'Espagne, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co,
11 mai 20 St Louis

CAFÉ de la Havane—300 sacs café, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co,
11 mai 20, St Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment des meilleures marques, à vendre par
11 mai LAPEYRE HARISPE & Co 20, St Louis

SUCRE raffiné de Boston—300 colis; Sacs en pitres—25,000. Thé—1000 boites. Thé supérieur—100 paquets. Clous—750 barils venant de Boston. Blanc de baleine—100 caisses New Bedford. Indigo—20 surons. Figues—500 tambours. Maquereaux—500 barils Nos. 2 et 3, et 500 en 1/2 à vendre par NORCROSS & FOSDICK
29 av

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Caledonia, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
7 avril 26 Vieille Levée

GUANO, pour engrais, à vendre par
11 m R VALLS 26, Commune

ROGUMMELIER, reçu le Vaisseau par le navire Mozart, et à vendre par, assortis comme suit:
100 caisses prunes en Bocaux, 50 demi barriques idem,
100 caisses do à l'eau de vie, assorties,
125 caisses cerises, capres et cornichons,
10 barils & 1/2 amandes à coques tendres,
200 paniers huile de J. Plagnol, 100 demi paniers idem,
30 paniers huile en 24 demi bouteilles, 50 paniers idem de 12 demi pipes, J F BERCIER & Co,
15 avril 54, Vieille Levée

GRAINES fraîches pour jardins, à fleurs et potagères de toute variété, reçues directement des meilleurs magasins du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 livres au boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Carolina, de qualité supérieure. Graines de coton, du Mexique et Petit Gulf. Ustensils de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de tout genre. Graines de tabac de la Havane et turc, garantie production de 1845, à vendre par WM. DINN,
1 mars 11 Commune

ABSINTHE—40 caisses véritable absinthe Suisse, de la marque de Dubied père et fils, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
9 m 17 et 19 St Louis

SARDINES—En boites et demi boites, des marques de Canuis, Colace & Martin, et Philippe & Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
9 m 17 & 19, St Louis

BOUTEILLES—En paniers de 150 bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
9 m 17 & 19, St Louis

VINS en caisses—30 caisses St. Julien, 20 do Chateau Latour, 15 do Chateau Lafitte, 25 do Chateau Leoville, 25 do Chateau Lafitte supérieur, 30 do vin blanc Chateau Yquem, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.

VENTES A L'ENCAN

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu le samedi 20 juin, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 8 mai 1846, et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, abandonnés à ses créanciers par le Sr. Oscar Lecerf:

Un îlet de terre situé au faubourg Courtenay, rive gauche du Bayou St. Jean, désigné par le No 50, d'après un plan dressé le 17 juillet 1838 par MM. Depouilly et Alfou d'Hémécourt et déposé en l'étude de M. Amédée Ducatel, notaire public; lequel îlet se composant de 20 terrains numérotés de 1 à 20 inclusivement, ayant, mesure américaine, 300 pieds de face à la rue Colson, 203 pieds de face à la rue Euclide, 300 pieds de face à la rue Gessner et 203 pieds de face à la rue Bonitaj; ensemble toutes les circonstances et dépendances dudit îlet.

Conditions:—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 6 et 12 mois en billets à sa satisfaction, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. 13 mai—3en30j

H. R. Snider et als. vs. H. Donlig, pour une cession de biens forcée.

PAR BEARD, CALHOUN & Co, Encanteurs,

SAMEDI, le trente mai 1846, à midi, à l'Arcade Banks, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour du Premier District Judiciaire, en date du vingt-unième jour d'avril 1846, et sous la direction de M. Hamilton J. Baer, syndic des créanciers du dit insolvable.

Tous les droits, titres et intérêts du dit insolvable à et dans les propriétés suivantes:

1o. Un lot de terre et les améliorations dessus construites, situé au faubourg Delord, Seconde Municipalité, désigné sous le No. 2, dans l'îlet borné par les rues Poyfarré, Foucher, Delord et Tchoupitoulas, mesurant 25 pieds et 10 pouces de face à la rue Poyfarré et 26 pieds 3 pouces sur le derrière, et ayant une profondeur de 73 pieds 9 pouces et 6 lignes sur un côté et de 68 pieds 6 pouces et 4 lignes sur l'autre côté. Les améliorations consistent en une maison à deux étages en bois et une cuisine en bois.

2o. Un lot de terre et les améliorations dessus construites, situé au faubourg Delord, Seconde Municipalité, désigné sous le No. 3, mesurant 25 pieds 10 pouces de face à la rue Poyfarré, sur 63 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur un côté et 68 pieds 6 pouces et 4 lignes sur l'autre côté et 26 pieds 3 pouces sur le derrière. Les améliorations consistent en une maison en bois sur le derrière, devant servir de cuisine.

3o. Un lot de terre au faubourg Ste Marie, Seconde Municipalité, dans l'îlet borné par les rues Villère, Jackson, Robertson et Commune, désigné sous le No. 14, mesurant 27 pieds de face à la rue Jackson, sur 100 pieds de profondeur.

4o. Un lot de terre au faubourg Ste Marie, Seconde Municipalité, étant la moitié du lot No. 4, mesurant 32 pieds de face à la rue du Cirque, entre les rues Poydras et Perdido, sur 89 pieds 9 pouces de profondeur; ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à deux étages et cuisine en brique sur le derrière.

Ensemble trente actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèques. L'acquéreur se mettra au lieu et place du dit insolvable comme actionnaire et assumera le paiement du prêt sur action se montant à $1,200, échéant le premier mai 1847, mais renouvelable selon la charte de la Banque. La balance du prix sera payée selon les termes et conditions ci-annexés pour vente des propriétés ci-dessus.

Les plans de propriétés ci-dessus seront exhibés au bureau de Beard, Calhoun & Co, pendant les cinq jours qui précéderont la vente et le jour de l'encan à l'Arcade de Banks.

Conditions. Un quart comptant, la balance à six et douze mois, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque sur les propriétés vendues. Les dits billets portant un intérêt de huit pour cent l'an du jour de leurs échéances.

Les actes de vente par devant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 25 avril—3 en 30j

VENTES DE CE JOUR

PAR F. H. PETITPAIN.

IL sera vendu aujourd'hui 26 courant, à 10 heures, à son magasin d'encan No 121, rue de Chartres, un grand assortiment de marchandises de saison, consistant en partie de bas, bretelles, foulards, mouchoirs coton, indiennes bleues 4/4, impériales, coton anglais 3/4, percale, indiennes nouveautés, mousseline, coton croisé bleu, denims, coutil à matelas, toile d'Irlande 4/4, toile à draps, 10/4, 11/4, et 8/4, service de table, serviettes, cotonnades, etc. etc.

Aussi—40 pièces nattes de Canton, unis et à carreaux. 26 m

Succession de George Crane,
PAR M. BARNETT, Inr. Encanteur.
Bureau No. 28, rue Conti.

IL sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, mardi, le vingt-six mai 1846, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, portant date le cinq du mois de mars 1846, les propriétés suivantes et esclaves, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, au dessous de cette ville, désigné par le lot No. 2 de l'îlet No. 6, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 31 de mars 1835, déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire public, ayant, mesure américaine, 45 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 95 pieds, borné du côté droit par le lot No. 1, et du côté gauche par le lot No. 3; ensemble toutes les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre.

2o. Un terrain situé au faubourg Marigny, au dessous de cette ville, ayant, mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Casacalvo, par une profondeur de 25 pieds, et borné du côté de la rue Marigny par la propriété de M. Mollay, et du côté de la rue Mandeville par la propriété de Paul Avril; ensemble les bâtisses, etc.

Conditions: comptant.

La propriété seconde décrite étant vendue sujette à l'usufruit légué par le défunt en faveur du Louisa F. C. pour en jouir par elle à sa vie durante.

Les actes de vente par devant Edward Barnett, aux frais des acquéreurs.

Les ventes devront être passées après les dix jours qui suivront l'adjudication des dites propriétés, en défaut de quoi les dites propriétés seront revendues pour le compte et risque de ceux qui auront négligé de se conformer à la présente clause, sans en donner avis dans les journaux.
22 avril—3 en 30j

SYNDICAT,
PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu le mardi, vingt-six mai 1846, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane en date du 4 mars 1846, les terrains ci-après désignés, abandonnés à ses créanciers par P. Pons:

Quatre lots de terre situés au faubourg Washington, dans l'îlet renfermé par les rues St Ferdinand, St. Avid, la Presse, et St. Jean-Baptiste et désignés par les Nos. 4, 7, 9 et 10, d'après un plan fait par John Schriber le 30 septembre 1836, et déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, notaire public.

Le lot No. 7 formant le coin des rues St. Ferdinand et St Avid, ayant mesure américaine, 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur 110 pieds de profondeur et face à la rue St. Avid.

Les lots Nos. 8, 9 et 10 contigus l'un à l'autre, ayant chacun, mesure américaine, 20 pieds de face à la rue St. Avid, sur 100 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. 20 avril—3 en 30j

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu le mardi, 26 du courant, à 11 heures du matin, au No. 164, rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, en vertu d'un ordre de la Cour du Premier District, dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 8 mai 1846, les marchandises ci-après décrites, abandonnées à ses créanciers par D. Oscar Lecerf,
6 barriques de Vin rouge de Bordeaux,
1 do do do
4 do de Vin blanc,
6 paniers d'huile.
Conditions, comptant. 13 mai

VENTES A L'ENCAN

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
Vente pour cause de départ.

IL sera vendu mercredi prochain, 27 du courant, à 4 heures de l'après-midi, rue St. Pierre, No. 319, entre les rues Derbigny et Claiborne, une quantité de meubles, consistant en lits, tables, armoires, chaises, commodes, &c. &c. 26 mai

PAR LOUIS E. CHARBONNET.

IL sera vendu le lundi, 1er juin 1846, à onze heures du matin, de l'autre bord du fleuve, sur l'ancienne habitation de Mme Vve Daverges, en face de la ville—40 têtes à cornes, parmi lesquelles se trouvent des vaches laitières; des veaux et des bœufs propres pour la boucherie.
Aussi—Cinq mulets et quatre chevaux.
Conditions, comptant. 26 mai

PAR ABAT & DOMINGON,
Vente sans réserve de 15 beaux Terrains situés au faubourg Tremé.

SAMEDI, trente mai courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St. Louis, 15 TERRAINS situés dans l'îlet borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Tonti et Miro, d'après un plan qui sera exposé à la Bourse avant la vente.
Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 mois.
26 mai—5

PAR J. B. BLACHE & Co,

IL sera vendu, vendredi 29 courant, à 4 1/2 heures de l'après midi, au No 141, rue Royale, entre les rues St Louis et Toulouse,
Un lot de Meubles et un piano. 25m

MEUBLES! MEUBLES!
Pour cause de départ.
PAR M. BARNETT Jr.

IL sera vendu le mercredi 27 du courant, à quatre heures de l'après-midi, rue Ste. Anne, entre celles Bourbon et Dauphine, No. 121, ou sujet à mot de la maison et comprenant lits d'acajou, armoires d'acajou, chaises idem, consoles, sofas, lavabos, superbes glaces françaises, un bon piano, table à manger en acajou, idem ronde, services de porcelaine, verrerie, linge de table, rideaux, &c. &c.
Conditions, comptant. 25 mai—3

PAR J. B. BLACHE.
Vente pour cause de départ.

IL sera vendu jeudi, 28 courant, à 10 heures du matin, au magasin de Mr. J. Delouvre, No. 141, rue Royale, entre les rues St. Louis et Toulouse,
Le contenu du dit magasin, se composant d'articles de nouveautés. 25 mai—4

VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR
Dans la Première et Troisième Municipalité.
PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu samedi, le 30 mai 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, sans réserve.

Un Terrain de très grande valeur situé en cette ville, première Municipalité, désigné par les lettres B. C. D., compris entre les rues Quartier, Condé, Hôpital et Vieille Levée, mesurant 68 pieds 9 3/4 pouces de face à la rue du Quartier, sur 159 pieds 5 3/8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec droit à une allée de 5 pieds 11 pouces de large, partant de la rue du Quartier, et allant jusqu'au fond du dit terrain et du côté de la rue Condé.
Conditions, comptant.

Trois beaux Magasins à trois étages et mansardes, en briques, bâtis dans un grand style dans la troisième Municipalité, rue de la Levée, entre les rues St-Ferdinand et la Presse, à vendre, désignés par les Nos. 1, 3 et 5; le lot No. 1 faisant l'encoignure des rues St-Ferdinand et de la Levée ou chemin public, mesurant 23 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue de la Levée, sur 109 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand, avec la façade au rez-de-chaussée du dit magasin sur la ligne de la rue St. Ferdinand, est toute en granit; le lot No. 3 mesure 23 pieds 5 2/3 pouces de face à la dite rue de la Levée, sur 109 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le No. 5, même que le No. 2. Ensemble, les dits trois magasins ont droit à une allée commune sur la ligne du lot No. 5, St. Ferdinand.

Conditions pour le No. 1: L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $3913, due et payable à la Banque des Citoyens le 1er mars prochain, et $123, d'intérêt échéant jusqu'au parfait paiement, et 6 1/2 pour cent par an d'intérêt sur la balance qui restera due à la dite Banque jusqu'à parfait paiement, et assumera les 123 actions du fonds capital de la dite Banque; pour le No. 3, l'acquéreur assumera le paiement de $2790, et 90 actions dues et payable comme ci-dessus; et pour le No 5, l'acquéreur assumera le paiement de $2790 et 90 actions dues et payables comme ci-dessus, la balance comptant. De plus amples détails seront donnés au moment de la vente. Les dits magasins viennent d'être réparés et sont assurés.

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, en cette ville dans l'îlet compris entre les rues des Ursulines, St. Claude, des Remparts et le Chemin du Bayou, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue des Ursulines, attenant à la maison de Fontenette St. Claude, 56 pieds 8 pouces sur la ligne du No 1 et 55 pieds sur la ligne de la propriété de M. Levasseur, ensemble une maison en briques, couverte en ardoises, de quatre chambres à feu, cuisine et 2 chambres, latrines et cour, citernes &c. La maison est assurée pour $1500.
Conditions comptant.

Un superbe lot de terre situé en cette ville, première municipalité, compris entre les rues Esplanade, Remparts, du Quartier et Bourgogne, formant l'encoignure des rues